



Guide de l'Alternance : CMA Formation Martinique

Artisan de Votre Réussite

Une présentation des formations et contrats d'alternance proposés par la
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Martinique





Les Contrats en Alternance

Deux types de contrats vous permettent d'intégrer le monde professionnel tout en vous formant :

Contrat d'Apprentissage (CA)

- Jeunes de 15 à 29 ans révolus
- Sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap, porteur de projet ou reprise d'entreprise, les sportifs de haut niveau
- Vocation **diplômante** (diplôme d'État ou titre RNCP)
- Durée de 6 mois à 3 ans (jusqu'à 4 ans pour les travailleurs handicapés)
- Aide à l'embauche : jusqu'à 6 000€ la première année en fonction de la taille de l'entreprise.
- 6000€ la première année pour une personne en situation d'handicap.

Contrat de Professionnalisation (CP)

- Jeunes de 16 à 25 ans et demandeurs d'emploi de 26 ans et plus
- Vocation **qualifiante** pour favoriser l'insertion professionnelle
- Durée de 6 à 12 mois (jusqu'à 24 mois pour certaines qualifications)
- Aide forfaitaire jusqu'à 2 000€ pour l'embauche d'un demandeur d'emploi versé par France Travail

Les deux contrats bénéficient de la réduction générale des cotisations patronales.

Le CA offre une exonération des cotisations salariales sur la part de rémunération n'excédant pas 50% du SMIC, et la rémunération versée aux apprentis est assujettie à la CCSS et CRDS pour la part excédant 50 % du SMIC.



Rémunération des Alternants

Au 1er novembre 2024, SMIC mensuel : 1 801,80 € (11,88 € de l'heure)

Contrat d'Apprentissage

Âge	1ère année	2ème année	3ème année
16-17 ans	27% du SMIC	39% du SMIC	55% du SMIC
18-20 ans	43% du SMIC	51% du SMIC	67% du SMIC
21-25 ans	53% du SMIC	61% du SMIC	78% du SMIC
26 ans et +	100% du SMIC	100% du SMIC	100% du SMIC

Points importants :

- Majoration dès le mois suivant l'anniversaire (18 ou 21 ans)
- +15 points pour un diplôme de même niveau préparé en ≤ 1 an (ex : Un Certificat de Spécialisation après un CAP Pâtisserie)
- Des dispositions contractuelles prévoient des conditions plus favorables pour la coiffure et la pharmacie
- En cas de réduction de la durée du contrat d'un an pour les formations ayant une durée d'au moins 2 ans, la rémunération est celle d'une 2ème année de contrat.
- Visite médicale **obligatoire** avant la signature du contrat pour les mineurs (Décret n° 2018-1340 du 28 décembre 2018, art.2)



Notre Carte de Formations

CMA Formation propose une large gamme de formations dans des secteurs porteurs :



Alimentation

- CAP (Boucher, Boulanger, Cuisine, Pâtissier)
- BAC PRO (Boulanger-Pâtissier, Cuisine)
- Certificats de spécialisation Pâtisserie Boutique
- BTM Pâtissier Confiseur Glacier Traiteur
- BTS Management Hôtellerie-Restauration (option A et B)



Soins à la Personne

- CAP Métiers de la Coiffure
- CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie
- BP Coiffure et Esthétique
- DEUST Technicien/Préparateur en Pharmacie



Automobile

- CAP Peintre Automobile
- BAC PRO Maintenance des véhicules
- BAC PRO Carrossier Peintre Automobile
- BTS Maintenance des Véhicules



Services

- BAC PRO Métiers de l'Accueil
- BAC PRO Métiers du Commerce et de la Vente
- BAC PRO Logistique
- BAC PRO Organisation des transports

Des formations adaptées aux besoins du marché martiniquais !

Procédure d'Inscription au CFA



**Chambres
de Métiers
et de l'Artisanat**

CMA FORMATION

RIVIÈRE-SALÉE

Étape 1 : Pré-inscription en ligne

Effectuez votre pré-inscription via le lien : <https://ypareo.cma-martinique.com/index.php/preinscription/>

Étape 2 : Projet de contrat d'apprentissage

Retirez le projet de contrat d'apprentissage auprès du Pôle Recrutement et Relations Entreprise sur le site de CMA Formation Rivièr-Salée.

Étape 3 : Finalisation

Complétez le document avec votre employeur et déposez-le avec les pièces demandées



IMPORTANT : Clôture des inscriptions le 30 novembre

Pour toute information : Tél. 0596.68.09.14 | Email :secretariat.cad@cma-martinique.com | Site : cma-martinique.com  cma_formation_riviere_salee